

DÉMOGRAPHIE ET CULTURES

*Colloque international de Québec
(Canada, 25-29 août 2008)*



**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>**

Les rites gémellaires chez les pygmées du Congo et leur évolution historique

Ngoma MASSALA, Armand MAFOUMBOU MOODY

Université Marien Ngouabi et Direction Générale de la Population, Congo Brazzaville

Introduction

La population congolaise, estimée à 3 551 000 habitants, est inégalement répartie sur le territoire national. Elle est à prédominance jeune (45%) et en majorité féminine (51%)¹.

Deux groupes composent cette population : les bantous (majoritaires) et les pygmées (minoritaires). Estimés à 300 000 individus, les pygmées ou peuples autochtones sont des communautés originaires des territoires qu'ils occupent. Ils représentent 10% de la population congolaise et vivent essentiellement dans des forêts et prairies reculées. Il s'agit des communautés les plus pauvres et vulnérables qui se caractérisent entre autres par une mortalité infantile et maternelle élevée². Trois grands groupes dominent les populations pygmées et sont concentrés dans quatre départements : Lekoumou, Likouala, Niari et Sangha. La destruction de leur cadre de vie les pousse à se sédentariser dans les villages ou des campements autour des grands villages et à se mêler aux populations bantoues. Les pygmées vivent en petits groupes égalitaires et leur mode de vie dépend de la chasse et de la cueillette. Ils se reproduisent assez vite et donnent en moyenne 10% de jumeaux par couple. La naissance des jumeaux se démarque des autres naissances par sa religiosité, elle devient une nativité. Il existe des évocations portant sur eux, notamment leurs noms, leur ordre de naissance, leur sacralité, leur vénération mais surtout leur infanticide qui ont des implications sur les plans sociodémographique et économique. L'infanticide soulève des inquiétudes mais surtout une curiosité lorsqu'on sait que la personne humaine est sacrée. Mais quelle est la nature de ces rites, d'où tirent-ils le caractère mystique et quels sont leurs impacts sur la vie des jumeaux et de leur communauté ? Pourquoi sont-ils, quelquefois, si mortels ? Comment les pygmées perçoivent-ils la mort ? Quelle est l'actualité de ces rites ? Résistent-ils aux effets de la modernité ? Quelle est l'appréciation des bantous et des gouvernants sur la pratique de ces rites ?

Pour répondre à ces questions, outre notre enquête qui nous a contraint à négocier notre insertion relative dans le milieu pygmée à travers la méthode d'intégration participative, nous avons utilisé les résultats des trois sources principales suivantes : l'enquête sur les rites gémellaires chez les Bongo du Niari forestier (Mémoire de maîtrise, FLSH 2003), l'enquête CAP sur les peuples autochtones en matière de prévention du VIH/SIDA et leur accès aux services sociaux de base (UNICEF, 2006), l'atelier de consultation nationale sur l'amélioration de la qualité de vie des peuples autochtones du Congo (UNICEF, 2007).

Cependant, nous avons rencontré quelques difficultés dans la réalisation de notre étude dont les principales sont l'enclavement des villages pygmées et leur mobilité, le manque de monographie sur les pygmées, l'indétermination de l'âge des pygmées (11,2% seulement dispose d'une pièce d'État civil, contre 81% au plan national) et l'existence des tabous qui empêchent l'accessibilité à certaines sources d'informations.

¹ Centre National de la Statistique et des Études Économiques (CNSEE), in « L'enquête Congolaise auprès des Ménages (ECOM, 2005)

² Enquête CAP des peuples autochtones en matière de prévention du VIH/SIDA et leur accès aux services sociaux de base, Brazzaville, novembre 2006.

Notre étude porte sur leurs origines et leur environnement écologique avant de présenter les rites gémeaux et leurs conséquences et se termine par l'appréciation de ceux-ci par les différents groupes sociaux.

1. Les origines et l'environnement écologique des pygmées

Selon Victor BISSENGUE³, les pygmées sont considérés comme des descendants de très anciennes populations localisées au paléolithique dans les régions des Grands Lacs : le Rwanda, le Burundi, le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda. Ils descendent tous d'un même ancêtre dont le prototype serait représenté par le spécimen homo sapiens dit OMO I qui lui-même remonte d'après les datations absolues à plus de 130 000 ans. Leur existence est attestée dès la plus haute Antiquité. Pour les Égyptiens de l'époque pharaonique, il ne s'agissait pas de créatures légendaires, mais bien d'hommes à part entière qu'ils prenaient soin de représenter avec toutes leurs caractéristiques ethniques.

L'histoire des Pygmées fascine et trouble aussi bien les spécialistes que les populations qui se différencient d'eux ou qui s'en approchent par curiosité, afin de vérifier le bien fondé des nombreux clichés accumulés depuis la nuit des temps. Cependant pour certains esprits attardés, il s'agirait toujours d'êtres imaginaires ou surnaturels, d'animaux, de nains, etc. et d'autres s'ingénient encore à nier purement et simplement leur existence. Ils apparaîtront enfin comme le possible révélateur de l'état du primitif paléolithique ou « le chaînon manquant ». Pourtant, on est en présence des hommes dotés de toutes les capacités qui les élèvent au-dessus de l'animal. Au demeurant, les connaissances dont ils font preuve notamment dans les domaines de la biomédecine, de la zoologie, de la cosmogonie et de l'art plastique, les placent parmi les meilleurs experts. Ils furent également des acteurs économiques de premier plan qui prirent largement part aux échanges commerciaux trans-nilotiques avec les populations voisines. Les pygmées rencontrent aujourd'hui de nouveaux modes de vie qui se traduisent par des problèmes d'éducation, de formation, du travail, de santé, d'urbanisation, d'évangélisation, mettant en péril leur identité et leur survie.

Peuples nomades, les pygmées se sont installés dans les forêts de l'Afrique centrale. Cependant, au Congo ils sont les premiers habitants, mais le pays a été ensuite touché par la grande migration des bantous, venus du nord en longeant la côte et les cours d'eau. Avant la colonisation, les pygmées et les bantous cohabitaient fraternellement dans un environnement commun et partageaient la même écologie, source de leurs modes de vie, des mœurs et des croyances. Différents rapports économiques les liaient, notamment le troc. Les pygmées fournissaient aux bantous les produits de la forêt en contrepartie d'étoffes, d'ustensiles de cuisine, de sel et de savon. Mais la colonisation est venue perturber les mœurs bantoues qui se sont égarées un instant, ensuite les bantous se sont ressaisis pour revenir aux sources à travers les rites initiatiques. Les pygmées sont dépositaires d'un grand nombre de connaissances qui témoignent d'une rare maîtrise des éléments constitutifs de la nature et de l'univers.

Actuellement, les bantous et les pygmées entretiennent des rapports de maître et d'esclave. Les pygmées travaillent dans des plantations du maître, exercent de basses besognes comme simple appareil productif. Toutefois, leurs rapports sentimentaux sont remarquables mais à sens unique. C'est ainsi que les bantous entretiennent des rapports sexuels avec les femmes pygmées (parfois même les violent), mais l'inverse n'est pas accepté.

Conscients de l'évolution de leur situation actuelle, ils redoutent plus que toute chose la négation de leur citoyenneté et la tendance à les infantiliser.

³ BISSENGUE (V) : Contribution à l'histoire ancienne des pygmées, disponible sur le site www.sangonet.com/hist/FischHistoire/Pygm/ContribHAPygm-VB_dspeg.

Traditionnellement, les pygmées vivent en petits groupes sociaux égalitaires, leur mode de vie est dominé par la préhension et dépend de la chasse et de la cueillette. Ils se caractérisent par leur mobilité sur un vaste territoire et se rendent, au besoin, d'un centre de ressources à un autre. La forêt, milieu naturel des pygmées est une écologie compatible avec leurs mœurs grâce à leur capacité d'adaptation et de dissimulation. Aussi, la vie du pygmée est-elle tributaire de la forêt d'où il tire l'essentiel de son alimentation (fruits sauvages, légumes et champignons) et de sa pharmacopée durant toute l'année. Le climat qui détermine les rythmes de nomadisme, règle aussi les habitudes procréatrices. En effet, la période de grandes pluies est généralement une saison de grande naissance, presque tous les pygmées naissent à cette période parce que c'est la période d'abondance en fruits, en champignons, en viande et en tubercules.

Pendant la période de grandes pluies, les pygmées sont plus ou moins stables du fait que cette période est aussi celle des initiations qui préparent les cultes des saisons sèches. Cependant, quand arrive la saison sèche, apparaît aussi d'autres types de désirs qui poussent les pygmées à plus d'efforts à cause de la vie en plein air, à la marche et à l'endurance. Pour ce faire, les femmes et les hommes doivent être disposés à courir après les éléphants, les buffles, les sangliers et le miel.

2. Les caractéristiques sociodémographiques des pygmées

Le Docteur POUTRIN dans sa contribution à l'étude des pygmées d'Afrique, 1911-1912, les décrit de la façon suivante : « être nain, la taille de 1,20 à 1,50 m (...) un potentiel musculaire très apparent (...) leur donnent un aspect trapu et particulièrement robuste (...), le tronc est remarquablement développé en hauteur, ils sont de teint clair et couvert de poils »⁴. Ils sont caractérisés par leur petite taille, leur mobilité et leur teint clair et se distinguent des autres communautés par leur identité culturelle, leurs coutumes et leurs traditions.

Les pygmées vivent dans des huttes de forme hémisphérique faites en matériaux périssables, essentiellement des feuilles (frignum), d'écorce, de goélettes et de lianes (rotins), mais aussi de terre battue actuellement. Cet ensemble d'abris est établi dans un espace que l'on peut considérer comme unité socio-économique qui assure la régénérescence de l'espèce humaine et qui favorise la réalisation des activités communautaires telles que le partage de la viande de chasse, le miel récolté et les initiations sacrales. On observe dans ces rassemblements communautaires un nombre relativement élevé d'individus, en moyenne une vingtaine de foyers avec une quarantaine d'adultes. Chaque individu est lié à l'autre par une consanguinité clanique et héréditaire si ce n'est par l'intermédiaire d'une alliance contractée. Leur espérance de vie environne 30 ans, selon le Docteur Bienvenu MAKANGA⁵.

La population pygmée est dominée par les sans emplois modernes (33% chez les garçons et 29% chez les filles) et demeure une population à vocation agricole (36% chez les garçons et 41% chez les filles).

En outre, les individus sont collégialement responsables de la production de nourriture, de la sécurité, de l'harmonie et de l'autorité morale du groupe et de sa force. En raison de leur mobilité, ils n'accumulent ni bien fonciers, ni bien matériels. Leurs pratiques et leurs rites culturels complexes sont directement en phase avec la forêt, son respect et sa gestion saine.

Les pygmées ont une appartenance matriarcale. L'organisation lignagère ou clanique est sous-tendue par un « totem », c'est-à-dire, un animal particulier symbole des vertus telles que

⁴ Poutrin (Dr) : Contribution à l'étude des pygmées d'Afrique, Paris, 1912.

⁵ Entretiens avec le Docteur MAKANGA, Médecin épidémiologiste, ayant soigné les pygmées de la Sangha en 2006.

l'audace, la bravoure, la témérité, le dynamisme, le labeur, l'ingéniosité, la mobilité, la subtilité et bien d'autres prédispositions.

Quant à leur appellation, certaines études⁶ dénombrent distinctement les « Bakas » ou « Mbendjele » au nord, les « Twa » et les « Babinga » au centre et les « Babongo » au sud. Le terme pygmée porte aujourd'hui une connotation péjorative tenant à son étymologie qui révèle sa provenance du grec « pygmaios », signifiant littéralement « haut due coudée » ou « de petite taille ». Les pygmées souhaitent qu'on les appelle peuples autochtones.

Cependant leur poids démographique entretient une certaine opacité. En effet, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1984 dénombrait plus de 20 000 pygmées, soit 1,14% de la population congolaise. Or aujourd'hui d'aucuns estiment que les pygmées représenteraient plus ou moins 10%⁷ (environ 300 000 individus). L'opacité générale entourant leur nombre reste incontestablement un problème.

La répartition géographique des pygmées est à la fois diversifiée et ambivalente. En effet, si l'on retrouve ces derniers sur l'ensemble du territoire, il n'en demeure pas moins que les départements de la Lekoumou et du Niari au sud, ainsi que celle de la Sangha au nord comptent sur leur sol une forte concentration de pygmées.

En l'absence d'un recensement général de la population pygmée, les rares données quantitatives disponibles concernent les adolescents et les adolescentes, les femmes en âge de procréer et les chefs de ménage. Elles portent sur un échantillon de 2 000 individus répartis de la manière suivante :

TABLEAU N° 1 : RÉPARTITION DES POPULATIONS ENQUÊTÉES SELON LE STATUT ET PAR SEXE

Population cible	Sexe	Masculin		Féminin		Total
		Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage	
Chefs de ménage		420	89,55	49	10,45	469
Femmes en âge de procréer		-	-	501	100	501
Adolescent(e)s		493	48,81	517	51,81	1010

Source : UNICEF, Enquête CAP sur les peuples autochtones en matière de prévention du VIH/SIDA et leur accès aux services sociaux de base, novembre 2006

La majorité des ménages est dirigée par des hommes, soit 89,55% contre 10,45% pour les femmes. Les ménages dirigés par les femmes ont pour cause soit le manque d'hommes dans la famille, soit qu'elles sont prêtresses. De même que les adolescentes (10-18 ans) sont majoritaires (51,81%), à l'instar des données nationales. Chaque campement comprend une vingtaine de ménages composés de cinq individus en moyenne chacune. Les femmes en âge de procréer (15-49 ans) sont largement représentées (25% de l'échantillon). On rencontre ça et là quelques marginaux contraints à l'ostracisme et excommuniés après avoir transgressé la coutume.

⁶ Robert Cornevin, Histoire des peuples de l'Afrique noire, Ed. Berger Levrault, Paris 1962.

⁷ UNICEF, Rapport final UNICEF, donateur du projet d'amélioration des conditions d'accès aux services de base de la minorité pygmée en République du Congo, p. 4, août 2004.

TABLEAU N° 2 : RÉPARTITION DES ADOLESCENT(E)S SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL

État matrimonial	Masculin		Féminin		Total	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Célibataire	409	82,96	330	70,21	739	76,74
En union (marié(e), union libre)	68	13,79	117	24,89	185	19,21
Divorcé(e), veuf(ve), sépar(é)e	2	0,41	13	2,77	15	1,56
Non déclaré(e)	14	2,84	10	2,13	24	2,49
Total	493	100%	470	100%	963	100%

Source : UNICEF, Enquête CAP sur les peuples autochtones en matière de prévention du VIH/SIDA et leur accès aux services sociaux de base, novembre 2006

L'état matrimonial des populations enquêtées est caractérisé par une forte proportion de personnes célibataires soit 83% chez les garçons et 70% chez les filles. Une frange non négligeable est mariée (14% chez les garçons et 25% chez les filles). Les ruptures d'union sont rares parce que les mariages ont un caractère divin. Cependant, en cas de rupture due au décès du conjoint ils recourent à la pratique du lévirat. Les pygmées, exclusivement monogames, endogames et fidèles, ayant peu d'échanges avec les autres ethnies ont un taux de séropositivité très bas (0,9% contre 5,4% la moyenne nationale). Toutefois la forte prévalence du pian, de la lèpre et de la tuberculose explique les cicatrices immunologiques fréquentes. Les pygmées peuvent se contaminer, mais leur mode de vie et leur isolement sont des facteurs protecteurs.

TABLEAU N° 3 : INDICATEURS DE FÉCONDITÉ ET DÉTERMINANTS DE FÉCONDITÉ

Indicateurs	Âge d'apparition des premières règles	Âge de début de rapports sexuels	Âge de naissance du 1 ^{er} enfant	Nombre d'enfants en vie	Nombre d'enfants désirés
Population cible					
Chef de ménage	-	-	21,3	4	6
Femmes en âge de procréer			17	3,6	5,4
Adolescents	-	13,3	15	2,1	5,7
Adolescentes	12,8	13,1	15,1	1,9	4,6

Source : UNICEF, Enquête CAP sur les peuples autochtones en matière de prévention du VIH/SIDA et leur accès aux services sociaux de base, Novembre 2006

Les paramètres relatifs à la fécondité sont en moyenne assez proches de ceux observés sur le plan national. L'apparition des règles intervient entre 12 et 13 ans en moyenne, alors que les rapports sexuels débutent après 13 ans. La première naissance arrive vers 15 ans et le nombre d'enfants est de 4 enfants chez les ménages alors qu'il est de 3,6 chez les femmes en âge de procréer. La descendance désirée s'établit entre 5 et 6 enfants en moyenne. Le faible nombre d'enfants vivants dans les ménages indique soit des mariages précoces, soit une forte mortalité infantile, mais aussi parce que les pygmées préfèrent s'accoupler pendant la période des menstrues. Certaines adolescentes affirment avoir des rapports sexuels précoces à cause de l'argent pour satisfaire leurs besoins. Par ailleurs, un chef de ménage déclare « avoir des

enfants très tôt dans sa jeunesse pour que ceux-ci deviennent comme ses frères ou ses sœurs capables de l'entretenir en retour à la vieillesse ».

Enfin, s'agissant de la scolarisation, 40% de garçons et 29% des filles se sont déclarés scolarisés parmi les adolescents observés.

3. Les principaux rites gémellaires et leurs impacts sur la vie des jumeaux et leur communauté

3.1. Les objets de cultes et leur utilité

Ce sont des objets rustiques, faits de petites Calebasses avec leurs contenus initiaux. Ils sont décorés de peintures longitudinales de couleur rouge et blanc et sont destinés aux cultes religieux et de louange en honneur des mères gémellipares. Ils sont énumérés dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU N° 4 : OBJET DE CULTE ET LEUR UTILITÉ

N	Objets	Utilité
1	Les coquillages de toutes tailles et de diverses couleurs provenant des côtes marines	La mythologie pygmée considère ces objets comme des écailles des sirènes ou des déesses.
2	Le kaolin	Indispensable pour un usage esthétique dans le maquillage ordinaire ou comme cosmétique dans le rite sacré des jumeaux et les géniteurs gémellipares par les prêtres initiateurs.
3	La poudre obtenue en frottant deux gros copeaux de bois rouge	Cette cellulose est fabriquée par une vieille femme gémellipare, ménopausée et n'entretenant plus des rapports sexuels avec les hommes car elle doit être chaste et pure. Le type de maquillage détermine le rang et le statut de chacun, mais aussi élimine les odeurs corporelles.
4	Deux corbeilles faites de tiges, ornées de motifs supposés inspirés et dictés par les génies.	Elles servent à recueillir les dons que l'on apporte aux jumeaux, mais aussi d'autel pour recevoir les offrandes futures.
5	Le rhizome, plante souvent située aux alentours d'une source	Ils portent un parfum purificateur nécessaire à la maternité qui réduit les odeurs et sert à éloigner les mauvais esprits
6	Les pépins d'un fruit semblable au corossol	Ils possèdent des vertus magiques et médicinales
7	Les noix de cola de couleur rouge	Intimement liées à la vie des jumeaux qui elle-même est entièrement religieuse, elles sont utilisées comme arôme et élément constitutif de la guérison. A chaque lever du soleil, le prêtre mâche la noix de cola, associée à d'autres substances, qu'il crache d'abord sur la tête, puis la nuque et sur la poitrine des enfants au niveau du sternum avant de les allonger sur une paille de plante sauvage et de goût aigre. On lui attribue des vertus spéciales d'enrichissement
8	Le tabouret fait à partir d'un morceau de tronc d'arbre coupé et taillé avec quatre pieds	Les prêtres initiateurs mélangent tous les composants indispensables pour les massages et les soins quotidiens des jumeaux. Ce mélange est composé de l'huile de palme, les crachats (des vieux de la famille, ceux des anciens pères et mères des jumeaux, ceux des prêtres initiateurs), des écorces réduites en poudre et enfin des feuilles et des grains hachés dont le prêtre détient lui seul le secret.

9	Les tam-tams	De très courte taille, ils portent des motifs sous forme d'une écriture particulière destinée à célébrer la gloire et louer les jumeaux.
10	La pirogue miniaturisée	Servant à ranger l'essentiel des biens précieux appartenant aux jumeaux, elle est aussi le moyen de transport que les esprits utilisent pour venir visiter les jumeaux. La tradition de la barque divine remonte à l'Égypte antique.

Source : Le rite gémellaire chez les Bongo du Niari forestier, Mémoire de maîtrise, FLSH, 2003.

3.2. Les rites gémelaires et leurs impacts sur la vie des jumeaux et de leur communauté

Cinq rites et cultes initiatiques accompagnent la naissance gémellaire pygmée : le « mungala », le « mabeka », le « mitsindila », le « mihunga » et l'art médicinal et divinatoire. Le rôle de ces pratiques dans l'accomplissement des jumeaux est exposé dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU N° 5 : LES DIFFÉRENTS RITES GÉMELAIRES ET LEURS IMPACTS SUR LA VIE DES JUMEAUX ET DE LEUR COMMUNAUTÉ

Variantes Rites	Contenu	Objectif	Impacts sur la vie des jumeaux et de la communauté
« mungala » est en même temps une divinité et un rite d'initiation	C'est une loge qui réunit les jumeaux, les pères et mères des jumeaux et bien d'autres membres de la communauté, mais aussi un esprit invisible incarné en être physique initié et possédant des pouvoirs surnaturels qui se manifeste comme un arc-en-ciel. Il est assimilé à un feu, au serpent céleste et au dieu des eaux qui habite dans une source et demeure omnipotent	Garant de l'éducation, de l'initiation et de l'insertion des jumeaux dans la société, il a pour objet d'adorer, de louer et de rencontrer « mungala » afin de recevoir, de lui de façon permanente, des orientations indispensables à la survie de la communauté.	Ce rite rompt le lien de consanguinité et place les jumeaux au dessus des rapports matrimoniaux et occulte toute paternité. Le père est rendu étranger vis-à-vis des enfants s'il n'est pas lui-même jumeau. Pendant ces rites, les jumeaux sont initiés à la magie, aux pouvoirs des sirènes des eaux, aux visions prémonitionnelles, aux pouvoirs, aux pouvoirs protecteurs de l'araignée et à parler avec les esprits qui leur confèrent la puissance et la souveraineté absolue.
« mabeka »	Il est un ensemble de dieux de l'audace, de la ruse, de la bravoure, de la combativité, de la témérité, de la fidélité et de la sagesse.	C'est le rite de la connaissance du bien et du mal à travers lequel, les pygmées (animistes) considèrent que les ancêtres, à l'image de dieu, sont des esprits invisibles garantissent l'ordre social, la paix et la prospérité. Il a pour objet de forger le caractère et la personnalité d'un homme qui est censé transcender le déterminisme biologique et psychique de l'être	Ce culte n'est ouvert qu'aux hommes qui ont dépassé la condition humaine et prétendant exercer la fonction d'intermédiaire entre les esprits et la communauté. Seuls les jumeaux, ceux qui les suivent et les prêtres peuvent de droit être initiés alors que les autres membres de la communauté (circoncis) peuvent participer à ce culte, mais sans subir les épreuves initiatiques. Ce rite, réservé aux hommes, impose des lois, des règlements et des prescriptions aux initiés qu'ils doivent scrupuleusement observer comme code moral et éthique.

« mitsindila »	est un ensemble de plumes rouges de la queue d'un perroquet que le « mungala » place sur les cheveux frontaux des jumeaux.	Il confère la souveraineté et le pouvoir politique aux jumeaux qui sont vécus comme un sacerdoce et ne sont pas héréditaires. Ce sont des signes de sirènes qui attestent que ces êtres sont oints par les dieux et sont des génies incarnés.	C'est un rite de consécration qui permet aux jumeaux de traverser le temps et de transcender le monde physique afin de revêtir le statut de sauveur et de protecteur.
« mihuanga »	Il comprend deux petites Calebasses séchées avec tout leur contenu.	Il sert au rite de louange et de béatitude en l'honneur des mères gémellipares	Il est célébré à chaque apparition de la lune et durera aussi longtemps que les jumeaux ne seront pas sevrés.
L'art médécinale ou divinatoire	Cet art est pratiqué par les herboristes et les médecins traditionnels	Rite discret qui se passe entre prêtres initiateurs et les jumeaux car les jumeaux sont des êtres qui ont traversé le temps et transcendé la condition humaine. Les jumelles sont exclues de cette initiation. L'efficacité des guérisseurs jumeaux, qui ne sont consultés qu'en dernier ressort, dépasse celle des guérisseurs ordinaires,	Les jumeaux sont initiés à la médecine traditionnelle afin de se traiter seul discrètement et traiter les membres de la communauté frappés par les mauvais esprits. Pour eux, tous les malheurs comme la famine, la mort, la maladie ont pour origine le mécontentement des dieux, la consternation des génies et la tristesse des ancêtres. Aussi, les pouvoirs magiques du souverain jumeau apparaissent-ils comme dernier recours pour démasquer l'origine maléfique et en proposer la solution efficace. Ces rites initiatiques structurent l'éducation et la formation des jumeaux divisés, de la grossesse à l'âge adulte.

Source : Le rite gémellaire chez les Bongo du Niari forestier, Mémoire de maîtrise, FLSH, 2003.

4. La pratique des rites gémellaires et leur évolution historique

4.1. La nativité gémellaire

Les pygmées pensent que l'homme est l'expression la plus élevée qui témoigne de la générosité divine et il est inscrit que seuls les dieux façonnent les enfants dans l'utérus de leurs mères. Ils croient à l'ordre divin comme créateur de l'humanité, de l'univers et de la nature. Les dieux fixent la destinée de leurs créatures. Aussi, pensent-ils qu'avant leur arrivée au monde, les jumeaux passent par le Tribunal des dieux, lieu où ils reçoivent la prédestination de ses activités et ses attributs qu'ils devront atteindre, de même qu'il leur est fixé le cap de leur vie, la durée de leur mission et l'espérance de leur vie. Cette pensée est illustrée par la maxime suivante : « Si dieu te sert les ignames dans une corbeille, ne souhaite pas manger le miel dans la marmite ».

a) Les signes prémonitoires de la nativité gémellaire.

La cosmogonie des pygmées est essentiellement mystique, c'est ainsi que le songe est le premier moyen par lequel les dieux ; les génies et les ancêtres parlent aux hommes pour

guider leur vie et les pas quotidiens des vivants. Une femme ne doit négliger aucun détail de ses songes surtout quand elle attend un enfant. Elle doit donc se prémunir de toute souillure pour recevoir la nature de l'être qui va arriver. Le fait de faire des songes de façon cyclique d'une partie de pêche, d'une vie lacustre ou au bord d'un étang, de ramasser de façon permanente et à des endroits inappropriés une espèce de champignons, mais surtout des plumes de perroquet ; la présence des perroquets et des colombes autour du campement, ou dans les périmètres de cueillette, sont des signes prémonitoires et échographiques d'une nativité gémellaire. Une femme en état de gestation veille sur ces signes qu'elle soumet à l'analyse des autres femmes prêtresses.

Le mari, qui pendant les parties de chasse, rencontre fréquemment des couples d'animaux annonce la nativité gémellaire. Une communauté qui a reçu ces différents messages et qui observe la discipline requise assiste à l'arrivée de ces êtres surnaturels appelés jumeaux, les envoyés.

Pendant la grossesse, la femme garde une réserve d'eau au seuil de sa porte avant d'aller se coucher afin que les dieux fassent accoster la barque apportant les génies. L'hérédité est aussi une réalité importante dans la compréhension de ce phénomène puisque près de 15% des couples de pygmées ont enfanté plus de deux fois les jumeaux.

b) L'arrivée des jumeaux

Dans la coutume pygmée, une naissance singulière et normale est un événement sacré. Cependant, lorsqu'elle est gémellaire, elle est mystérieusement vécue. Le couple est soumis à l'éthique communautaire qui consiste à respecter les tabous, tels que ne pas manger : les viandes faisandées de peur que le nouveau né soit atteint de gale et de teigne ; le foie des animaux pour préserver les nouveaux-nés de la rate ; le cerveau et la moelle épinière des animaux pour préserver les préserver des otites. Il est difficile d'évaluer le degré de prohibition des rapports sexuels dans cette communauté qui excelle dans le respect de la fidélité.

Pour le commun des mortels et pour un observateur, il n'existe pas de signes distinctifs entre une naissance ordinaire et une naissance gémellaire. La conduite de la femme est la conséquence de songes et des aspects extérieurs. Elle devra se dispenser de dormir à plat ventre de peur d'une fausse couche.

Eu égard aux songes, les femmes gémellipares bénéficient de l'assistance d'un groupe de femmes, utiles pour l'éducation coutumière. Les jumeaux ne sont pas considérés comme des enfants à accoucher mais plus tôt comme des êtres qui viennent à bord d'une pirogue. Les pygmées considèrent les jumeaux comme des commis ou des envoyés des dieux dont la naissance est accompagnée des signes prémonitoires.

La femme en attente d'accouchement est conduite au bord d'une source d'eau que l'on a repérée d'avance car la source est prétendue être le refuge du dieu des eaux, génie des jumeaux qui doit lui-même conduire ses esprits incarnés auprès des hommes. Lorsque la zone est dépourvue d'eau, un petit étang est improvisé pour la circonstance et destiné au premier rite de la coupure du cordon ombilical. La femme en proie à des douleurs d'accouchement est allongée dorsalement sur les feuilles de bananier fraîches étalées au sol par les femmes gémellipares. L'endroit est décoré par des palissades et d'anneaux fait de roseaux. L'accouchement se fait sur fond d'une chanson de bienvenue entonnée par les femmes gémellipares qui seules sont autorisées à assister à cet événement double, parce que en dehors de l'arrivée des jumeaux ou retour des ancêtres, il y a la sortie du dieu des eaux.

Les mères gémellipares sont dénudées de tout habit, formant un cercle autour de ladite source et se passant à tour de rôle les deux jumeaux, entre les jambes. Elle symbolise la coupure des cordons ombilicaux avant la bénédiction solennelle des esprits bienfaisants. Cette

bénédictio montre à la communauté que ces enfants qui lui sont donnés ou mieux ces esprits qui lui sont envoyés, viennent des dieux pour servir la communauté. De ce fait, ils sont le souffle des dieux pour accorder fécondité, prospérité, autorité et bénédiction, mais aussi de sanctionner.

Après cette première bénédiction, la doyenne des gémellipares dépose les deux enfants dans la source et la plus jeune les reprend quelques instants après. Cet acte se répètera trois fois quand les enfants sont de sexe féminin et se poursuivra jusqu'à l'arrêt des pleurs s'il s'agit des garçons. Pendant ce temps, la mère gémellipare se fait faire une toilette par les autres mères gémellipares qui lui font porter une bandoulière croisée faite d'une liane et ses feuilles.

Le dieu des eaux prend une racine, la mâche et la crache sur la tête des enfants et de la maman qui sont conduits ensuite dans une maison apprêtée ; entourée de feuilles sèches de bananier en association des feuilles rampantes de calebasse. La mère et les jumeaux resteront dans cet enclos jusqu'à ce que la rupture devienne totale entre la mère et ces esprits (enfants). Ensuite intervient la période où les enfants expérimentent la bipédie. Une cérémonie d'accueil est organisée après chaque étape au cours de laquelle on danse, on mange, on boit et on joue toute une nuit. Le lendemain, les enfants rejoignent le groupe de jumeaux à un endroit aménagé. C'est une sorte d'autel où les jumeaux reçoivent un premier culte et c'est à ce moment qu'est fait le premier sacrifice ; une antilope rouge dormante est immolée. À cette occasion, les membres de la communauté apportent les dons de tout genre. À la fin de ce culte, des envoyés partent vers les communautés voisines apporter la merveilleuse nouvelle.

Pendant ce temps, le père des jumeaux va en brousse couper une liane possédant la sève très abondante et potable en lieu et place de l'eau. Les nouveaux-nés se désaltèrent de cette sève.

Au cours du premier culte, le dieu des eaux place une plume rouge de perroquet au dessus du front des deux enfants, dans les cheveux, puis il donne à chaque jumeau un oiseau blanc. Les dons et les louanges se font de façon simultanée entre les jumeaux et la mère.

b.1) La nativité mono sexuée

À la naissance des jumeaux de même sexe, la mère doit se repentir avant de demander pardon. En effet, cette naissance est vue comme une source de rivalité et d'antagonisme. Ces interprétations sont relativisées.

L'arrivée des jumeaux de sexe féminin est perçue ou interprétée de la manière suivante : celle qui est née la première est la cadette. Elle garantit la prospérité économique de la communauté et apporte la chance à la famille utérine. Celle qui vient après est la grande sœur. C'est la mère procréatrice, déesse de la fécondité. Elle garantit la procréation.

Cependant quand arrivent les jumeaux masculins, l'accueil est moins enthousiaste en application de la règle de « deux corps de même nature se repoussent ». Les hommes sont les garants de l'autorité, les deux sont des trésors des pouvoirs antithétiques dont les méfaits font les désastres de la communauté. D'où la nécessité d'un culte spécial pour désenvoûter la communauté. Les deux enfants bouleversent l'ordre préétabli en possédant d'immenses pouvoirs surnaturels et politiques, susceptibles de diriger la volonté des dieux. Le choix entre les deux est un véritable dilemme.

Dans certains cas, la gémellité mono sexuée est considérée comme le renforcement des capacités mystiques et providentielles et comme un présage à l'arrivée d'un troisième enfant, tout aussi puissant que les deux précédents, même si ses caprices n'ont pas de conséquences sur la communauté. Il est cependant une autorité politique incarnée. La gémellité mono sexuée est bien rare et moins souhaitée dans la communauté pour garantir l'harmonie, l'équilibre et l'ordre dans la communauté. Pendant longtemps, les autres membres de la

communauté excommuniaient les parents géniteurs à défaut de les abandonner dans ce campement.

b.2) La nativité bi sexuée

Les pygmées célèbrent une gémellité bisexuée comme une véritable gloire du fait qu'elle est la plus souhaitée. En effet, la naissance de ce couple est signe d'équilibre, source de prospérité, de fécondité et de dynamisme de la communauté.

Le garçon qui arrive dans ce couple est considéré comme l'éclat du corps céleste dont le scintillement illumine la vie de la communauté et atteste la présence des dieux dans le quotidien des mortels. Ce garçon est l'éclat du soleil qui apparaît chaque jour, source de vie et d'abondance. Il symbolise la bienveillance des dieux providentiels. Par contre la fille, est toujours appelée petite fille, elle est la pluie qui fertilise, fait germer et nourrit. La pluie est toujours la bienvenue, c'est une bénédiction et, favoriser sa tombée atteste l'intime relation que cette jumelle a avec les dieux qui l'ont envoyée.

Les jumeaux bisexués possèdent dans leurs mains le bien être de la communauté. Ils bouleversent l'ordre ordinaire établi, ainsi la communauté reste attentionnée à leurs désirs, leurs volontés et leurs besoins. La prospérité de la communauté en dépend, les mécontenter c'est attirer la foudre des dieux.

L'être qui naît juste après les jumeaux leur est intimement lié. Il est autant oint des dieux, donc aussi puissant et déterminant pour la communauté. Cependant, ses caprices n'ont pas de conséquences pour la communauté, même si elles sont mal vécues par les jumeaux. Ses pouvoirs sont indépendants de ces jumeaux. Il intervient dans des circonstances appropriées :

- Pour craindre des rivalités et des antagonismes sclérosantes entre les deux envoyées des dieux dans une gémellité mono sexuée, il exerce l'autorité politique et est indispensable pour guérir un jumeau malade. Les remèdes proviennent de ses songes.
- Quand une gémellité est bisexuée, son pouvoir se limite sur les jumeaux. Il a la capacité de jouer avec les humeurs des jumeaux en réduisant la portée de leurs pouvoirs. Conscient de cette menace, la communauté ne lui actualise pas ces potentialités pour le maintenir ignorant de ses pouvoirs, donc moins nuisible.

4.2. Le rite d'intégration sociale et son évolution historique

L'existence gémellaire pygmée se conçoit en trois étapes distinctes : l'enfance est maquée par le rite d'identification à travers l'imposition du nom ; l'âge adulte avec le rite de maturation au cours duquel l'homme s'initie aux principes coutumiers, assume le mariage et la gestion clanique et la vieillesse qui se termine par le rite d'accomplissement pendant les funérailles. Le défunt passe donc de l'adulte à l'ancêtre et son esprit intègre l'éternité et demeure omnipotent. Ces rites d'insertion sont des moments privilégiés où les ascendants transmettent aux descendants les principes de l'humanité à chaque étape de la vie des jumeaux : l'enfance, l'âge adulte, le mariage et la dot et le rite d'accomplissement ou la mort.

4.2.1. L'enfance

L'humanité pygmée est acquise au prix de multiples difficultés et épreuves de rites de passage. L'enfance est servie au terme de trois étapes. L'étape d'adulte masculin est une quête perpétuelle d'affirmation, par opposition aux jumelles qui n'attendent que la menstruation afin de quitter l'adolescence pour amorcer la procréation. La jumelle bénéficie d'une insertion rapide au terme du rite de puberté qui la fait passer de l'état de la jeune fille à l'état de la femme par le système de gavage, alors que l'homme a besoin d'un processus éducatif plus long.

L'enfant jumeau doit être arraché à la vie ordinaire et de sa mère quasiment dès sa naissance afin de l'intégrer dans le collège des esprits. Outre les rites d'initiation gémellaires, les jumeaux doivent passer dans leur premier âge le rite de puberté et être acheminés vers d'autres rites conférant la qualité d'homme appartenant à une communauté magico-religieuse. Il y a d'abord, à l'âge de la puberté, le sevrage de leur mère. On les conduit dans une forêt de lianes. Pendant trois jours, ils sont fouettés à coups de liane pour susciter les saignements nasaux afin de faire sortir le liquide amniotique, dit liquide féminin, qui empêcherait la croissance normale des enfants et l'épanouissement de la masculinité. Le troisième jour, les prêtres leur révèlent le secret des tam-tams sacrés qu'ils ne doivent sous aucun prétexte confier à quelqu'un d'autre sous peine de mort. Cette initiation permet de rompre avec l'étreinte aimantée de la mère. La discipline de cette étape interdit aux jumeaux des deux sexes de se rapprocher de leur mère, de leur parler et de les toucher. Ce principe doit être observé jusqu'à ce qu'ils soient reconnus homme et c'est à ce moment seulement qu'ils pourront se rapprocher de leur mère ou de tout autre être de sexe féminin.

Au sortir de cette étape, les jumeaux intègrent leur communauté d'origine. C'est la seconde étape dont le rite débute par une phase liminaire nécessaire où les jumeaux sont dépouillés de tout vêtement, ils sont abandonnés nus avec les yeux bandés dans une forêt horrifiante, sans boire, ni manger. C'est le moment de changement de l'identité sociale : des enfants n'ont ni père, ni mère. Seul un long détour de transfert de sentiments se fait jour. L'enfant et sa communauté forment un seul corps. Cette étape peut durer cinq ans.

Dès que les jumeaux acquièrent les traits distinctifs de la civilisation, tels que parler la langue locale, marcher debout, leur père muni d'une poule va trouver le père de sa femme à qui il demande d'offrir un animal en sacrifice. Après cette pratique, le père et la mère peuvent lever l'interdit sexuel qu'ils ont observés jusque là, ce qui peut durer cinq ans.

Les rites d'enfance sont essentiellement adaptés aux exigences du milieu, de la survie et de l'indispensable nécessité de former des personnes rompues à la vie sauvage dominée par la chasse et la cueillette.

Cette troisième étape de l'enfance s'achève lorsque les jumeaux ont un âge compris entre 13 et 15 ans. L'âge de 15 ans marque leur intégration dans le réseau de la vie sociale avec ses nécessités, ses rapports et ses obligations qui parfondent l'âge adulte.

4.2.2. L'âge adulte

Le mariage est le point culminant de l'étape de communion entre les vivants et les morts et ceux qui vont naître. Le mariage des jumeaux est une institution économique et sociale au sein de laquelle l'homme et la femme exercent des fonctions complémentaires dans la production et l'acquisition des biens et la reproduction biologique. Exclusivement monogamique, le mariage confère à la femme les mêmes droits que l'homme car dans leur mythologie la femme est considérée comme l'être que dieu a envoyé briser la solitude de l'homme et l'unique partenaire de sa vie. Le choix d'un conjoint ou d'une conjointe est effectué discrètement par une mère gémellipare choisie par leur collège. Les critères de choix sont énoncés dans le tableau ci-dessous :

Les critères de choix d'un conjoint ou d'une conjointe

Les différents critères de choix d'un conjoint ou d'une conjointe sont présentés dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU N°6 : CRITÈRES DE CHOIX D'UN CONJOINT OU D'UNE CONJOINTE

Statut \ Contraintes	Devoirs	Interdictions
Conjoint	<ul style="list-style-type: none"> - Doit avoir passé avec brio les rites initiatiques ; - Doit avoir du respect pour les interdits rituels tels que : ne jamais parler, toucher et voir sa mère ou autre femme avant la fin de la 3^e épreuve ; - Doit être bon chasseur, bon guerrier et récolteur de miel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne doit pas être jumeau ; - Ne doit jamais être averti de la démarche ; - Ne doit pas être le dernier fils de sa famille.
Conjointe	<ul style="list-style-type: none"> - Doit être vierge ; - Doit faire preuve de sa fécondité ; - Doit être polie, travailleuse, soumise et obéissante ; - Doit avoir reçu la sanctification rituelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne doit pas être jumelle.

Source : Le rite gémellaire chez les Bongo du Niari forestier, Mémoire de maîtrise, FLSH, 2003.

Le mariage est une obligation et apparaît comme un sacrement par lequel il contribue à la survie de l'humanité et à la survivance des aspects de leur personnalité et des valeurs intrinsèques de leur descendance.

La prêtresse choisie pour chercher le conjoint ou la conjointe parcourt toutes les communautés environnantes en compagnie de deux valets désignés par le chef de clan maternel. Quand la prétendante est trouvée, ces deux valets devront se mettre au service de la famille de la femme afin d'y accomplir des travaux de toute sorte car les jumeaux, considérés comme des dieux ne peuvent pas se mettre au service d'un humain. Les tâches que ces deux valets vont accomplir sont presque rituelles et procurent pour celui qui les accomplit beaucoup de bonheur et de satisfaction intérieure. Tout membre de la communauté clanique du jumeau voudrait bien effectuer des prestations en honneur de leur future mère, « reine » et souveraine. Pour exécuter ces tâches, ces candidats séjournent dans cette communauté où la femme est trouvée pendant une longue période pouvant dépasser deux ans. Leur conduite doit être à la hauteur des attentes pour faire honneur à toute la communauté et donc aux esprits incarnés par les jumeaux.

Après que ces prestations eussent été jugées satisfaisantes, la prêtresse conduit la conjointe choisie à un lieu de retraite au cœur de la forêt où les deux prétendants se rencontrent pour la première fois et passent leur première nuit nuptiale à côté d'un groupe de femmes gémellipares postées discrètement derrière les arbres pour vérifier et confirmer la chasteté de la femme et la virilité de l'homme. Les signes extérieurs de grossesses comme la déformation de l'anatomie permettent à chacun de regagner sa communauté et ne se joindre à nouveau, mais définitivement qu'après l'accouchement.

Le mariage et la dot

Le mariage est définitivement scellé après la présentation de l'enfant conçu en forêt pendant l'épreuve du test. La cérémonie est précédée par un combat effroyable que livre le jumeau avec un frère, un cousin ou un neveu de la femme. Ce combat, parfois à sang a pour objet de symboliser la conquête, la bravoure et la capacité du conjoint à défendre sa femme et plus tard la communauté. Ce combat est l'unique épreuve en public que surmonte le prétendant et quelle que soit l'issue du combat symbolique, le couple est conduit dans une hutte apprêtée pour la circonstance. La remise de la dot se fait nuitamment à l'insu des mariés.

Globalement ces rites, malgré la dureté des épreuves, confèrent aux jumeaux beaucoup de pouvoirs de nature divine et mystique, ils sont oints comme de véritables dieux, mais

paradoxalement ils occasionnent des sacrifices dont l'infanticide qui consiste à sacrifier les plus faibles mais quelquefois les plus forts d'entre eux.

5. Le sacrifice suprême des jumeaux : l'infanticide

Selon Markus Lischer⁸ l'infanticide désigne le meurtre intentionnel d'un enfant, immédiatement après sa naissance. Le terme n'inclut pas seulement les décès dus à une mort violente, mais aussi les infanticides involontaires fréquemment dus aux circonstances de la naissance :

D'après le Docteur Koen Vanormelinger, représentant de l'UNICEF Congo, si le taux de mortalité infantile juvénile est de 117‰ au Congo, celui des pygmées dépasserait 250‰. Cette forte mortalité est essentiellement causée par les mauvaises conditions d'hygiène, la négligence fatale ou manque de soins après l'accouchement et par l'infanticide due aux rites gémellaires (environ 102‰). Plusieurs raisons peuvent expliquer l'infanticide dont les majeures sont d'ordre culturelle, économique, sociale.⁹

Sur le plan culturel, les jumeaux sont soumis, dès leur naissance, aux rites de l'enfance qui consistent, entre autres à les fouetter en vue de faire sortir le liquide amniotique. Environ 10‰ succombent suite à cette épreuve. De même, lorsqu'il s'agit d'une naissance mono sexuée masculine, la présence des deux forces égales perturbe l'ordre établi et exige qu'on sacrifie le plus faible qui est soit abandonné dans la forêt et exposé aux intempéries et aux fauves, soit dépourvu de soins prénataux (environ 51‰ de décès).

Sur le plan économique, la femme gémellipare, n'ayant pas droit au congé de maternité, doit se livrer aux activités économiques. Pour cela, elle doit sacrifier le plus faible d'entre eux et à conserver le plus vigoureux, du fait que la marche en forêt exige d'une femme qu'elle ne soit pas encombrée et qu'elle ait un bras libre pour la cueillette et la chasse (environ 22‰ de décès).

Sur le plan social, le sacrifice fait partie du système de reproduction des pygmées, de sorte qu'il arrive quelquefois que le plus fort des jumeaux soit sacrifié, lorsqu'il s'agit de rembourser une dette mystique compensatrice et réparatrice, de commun accord entre le père et l'oncle. De même, les jumeaux sont des êtres capricieux qui trépassent souvent suite à une crise de jalousie occasionnée par le manque d'affection de l'un d'entre eux (environ 19‰ de décès).

À l'issue des épreuves rituelles et des cultes initiatiques dès la naissance, les jumeaux survivants deviennent des êtres actifs dotés des droits divins, y compris le droit de vie ou de mort. Le mariage les transforme en individus créateurs de nouvelles générations tandis que la mort les place dans l'immortalité temporelle et donc dans l'éternité.

La mort des jumeaux sacrifiés appelle d'autres cérémonies car les jumeaux ne naissent pas mais viennent dans le monde des humains. C'est ainsi qu'ils ne meurent pas, mais repartent au paradis. Leur mort est accueillie dans la joie totale comme à leur naissance. Il ne doit y avoir ni pleurs, ni regrets au risque de perdre le jumeau survivant. À cette occasion, on chante les exploits du défunt, on loue la volonté des dieux qui ont décidé de le rappeler.

Au demeurant, les pygmées considèrent les décès causés par les rites gémellaires comme des morts naturelles, involontaires et utiles pour permettre la perpétuation de leur espèce. D'ailleurs, il est rare de voir les jumeaux atteindre l'âge adulte. Aussi, le concept d'infanticide est-il existant dans leur système de valeur.

⁸ Dictionnaire historique de la Suisse, 2007.

⁹ Résultats de nos entretiens avec les notables pygmées.

6. Les différentes perceptions des rites gémelaires par les différents groupes sociaux

6.1. Par les pygmées

Le jumeau et le pouvoir politique

Le jumeau est détenteur d'un pouvoir politique qui est exercé à trois niveaux distincts et cohérents :

- Le premier niveau est celui de la spécialisation dans une technique ou activité d'autosubsistance. L'ensemble des spécialistes constitue un véritable groupe qui exerce un réel pouvoir sur l'ensemble de la communauté. Ce groupe des spécialistes s'identifie à une institution exécutive.
- Le deuxième niveau est celui des initiés ; c'est le niveau le plus complexe où chacun dépasse ses pouvoirs mystiques et traditionnels, claniques et ancestraux pour obéir à l'autorité rituelle. C'est à ce niveau que se délibèrent les grandes décisions ; on veille au respect des coutumes et à la sauvegarde de l'équilibre et de l'harmonie communautaire : c'est le pouvoir sacré.
- Le troisième niveau est celui des esprits oints, des génies et des dieux. C'est le pouvoir d'ordre, de prospérité et de procréation. Ce niveau est constitué par des personnages mystérieux comme les jumeaux. C'est le niveau de l'autorité absolue, ce pouvoir politique est vu comme la volonté incontestée des dieux.

Le consensus et la concertation permanente sont des méthodes que les pygmées utilisent pour privilégier l'intérêt général et faire qu'aucune décision inhérente à la gestion communautaire ne crée un groupe de marginaux. Les groupements sociaux ainsi constitués sont de véritables institutions politiques dont le rythme normal de leur collaboration et leur exercice est interrompu par l'arrivée dans la communauté des êtres hors du commun comme les jumeaux.

En effet, les jumeaux ne sont pas des humains comme les autres, dans les mœurs pygmées. Ils ont une destinée orientée vers le salut de la communauté. Ce qui justifie l'ensemble des rites auxquels ils sont initiés et qui forgent leur charisme, accomplissent leur destin à travers le double pouvoir qu'ils incarnent : le pouvoir politique et le pouvoir mystique.

La fin des rites initiatiques atteste l'apogée de la maturité requise à organiser la communauté et à la diriger. Les jumeaux sont de véritables oracles, de grands guérisseurs, incontestables divins et faiseurs de pluies. Ils orientent les actions des groupements spécialisés dans les acquisitions complémentaires des denrées alimentaires. Ils organisent enfin les économies individuelles et collectives. La parfaite maîtrise qu'ils attestent dans la connaissance de la subtilité forestière fait d'eux de véritables esprits incarnés qui dispenseront la communauté de toutes les catastrophes, de la famine, des maladies, des invasions et de la mort.

Leurs pouvoirs sont illimités et indescriptibles. Ils influent même dans l'organisation clanique et lignagère, fixent les tâches quotidiennes qui doivent être accomplies par certains membres de la communauté. Les jumeaux réorganisent aussi le calendrier saisonnier de la communauté ; décrètent les solennités et harmonisent les rapports entre les membres de la communauté en rendant justice. La nature des rapports avec les communautés voisines dépend d'eux. Tout le pouvoir politique est condensé dans leurs mains et ils exercent une véritable monarchie.

Au-delà du pouvoir politique, les jumeaux exercent un réel pouvoir mystique dans la communauté. Ce sont des esprits des dieux et des ancêtres. C'est à ce titre qu'ils fournissent à

la communauté une quantité de pouvoirs délégués comme protection ou comme faveur de charme sous forme d'amulettes, de poudre, de bandeau, de plumes et de statuettes. Ils exercent leur pouvoir par le biais de la parole ; des incantations porteuses de multiples sorts providentiels, tels que : la chance, la malchance, le succès, l'échec, la paix, la guerre, la mort et la vie. Ils ont une puissance divine.

Dans la communauté des pygmées, le pouvoir des jumeaux n'est pas une fiction et son application est rendue possible par les prédispositions culturelles qui font penser à la communauté. Ils protègent la communauté et commandent à la nature. Ils ont aussi la capacité de transformer l'homme en toute chose visible ou invisible. Plusieurs éléments sont exposés à différents endroits comme au milieu de la cour, un enclos ou un cercle fait de bananiers de petite taille, à côté d'un autre fait de cannes à sucre de couleur rougeâtre. À l'intervalle des deux cercles, on trouve deux étangs relativement poissonneux. On peut observer aussi sur le toit ou dans l'enceinte de quelques délimitations faites de cendres ou d'une corne d'animal mystérieux fixé au sol. Ou bien encore, une vieillealebasse décorée au kaolin ou détrituse de cola mâchée et pendue à une traverse à un coin de la case. Ces objets fétiches expriment la présence des êtres mystérieux aux pouvoirs magiques reconnus et redoutés par toute la communauté et même par les communautés voisines.

Les jumeaux deviennent ainsi des légendes et de véritables mythes. De ce fait, ils ne participent aux activités des communautés qu'en cas d'extrême nécessité, telle que : chasser un éléphant afin de permettre à la communauté de faire des réserves. Chaque matin, un groupe d'initiés analyse leurs songes pour décrypter les messages des dieux du jour, orienter les conquêtes vers des espaces d'abondance et nul ne peut sortir du village si leurs songes ne sont pas décryptés. Il arrive souvent que l'habileté, le génie cynégétique des jumeaux expriment l'étendue et l'efficacité de leur pouvoir et leur savoir-faire en matière de magie ; leur prééminence en ce domaine devient alors pour tous une source d'avantages.

Le pouvoir politique en milieu de la gémellité est un pouvoir d'apparence monarchique mais, délégué à travers des institutions spécialisées et incarnées par des spécialistes de chaque secteur d'acquisition. Ces spécialistes exercent leurs spécialités dans les domaines particuliers se limitant à leur zone de compétence. Ce pouvoir ne se fonde pas sur le contrôle ou l'acquisition des richesses, mais sur les capacités de les acquérir. La capacité est considérée comme la manifestation d'une efficacité rituelle qui légitime les fonctions d'intermédiaire avec le sacré, de divin et de guérisseur dont ils sont investis.

De nos jours, les peuples voisins reconnaissent ne pas être propriétaires des pygmées et n'avoient jamais entretenu avec eux des rapports formels de domination même si à des moments donnés de l'histoire, leurs injonctions ont été visibles.

Par ailleurs, les pouvoirs politiques et mystiques des jumeaux restent irréversibles, intransigeants et incontestés car ils viennent des dieux.

La place des jumeaux dans la communauté

Dans les coutumes pygmées, le père et la mère des jumeaux sont l'objet de considération et ils sont traités avec une attention particulière ; on les salue avec déférence.

Les parents gémellipares se révèlent pourvus d'un pouvoir de guérison des faux pas entraînant entorse des femmes et bien d'autres maux. Mais dans cette société matrilineaire, la mère gémellipare est mieux traitée que le père gémellipare. En effet, la mère gémellipare est identifiée à la « Vierge Marie », « la bienheureuse mère de Dieu » qui, ayant accepté d'abriter Jésus-Christ, le seigneur et le sauveur, dans ses entrailles, bénéficie des mêmes soins.

La mère gémellipare a permis le retour des ancêtres dont l'action positive est très attendue par la communauté. Ses avis sont très déterminants dans les grandes décisions

inhérentes à la gestion des actions communautaires. La communauté lui rend des honneurs à travers les cultes. Elle est, de ce fait, astreinte à la conduite la plus exemplaire.

Le père, quand il n'est pas jumeau lui-même, est apparemment tenu à l'écart de l'existence réelle de ses enfants. Le caractère mystérieux de leur existence, les oblige à mener une vie professionnelle rituelle. À cet effet, le rôle du père se réduit à la production de la nourriture (viande de chasse, miel, champignon) pour nourrir les prêtres, prêtresses et autres initiés qui ont la responsabilité d'encadrer la mère et les nouveau-nés.

À l'évidence, il participe à cet événement de façon moins impliquée que la mère ; il ne peut ni intervenir dans leur initiation, ni dans leur nomination encore moins dans l'exercice de leurs pouvoirs.

Quand il est lui-même jumeau, le père est très impliqué, il participe et contribue de diverses manières à la construction de la personnalité mystique de ses enfants. Le père des jumeaux devient très indispensable lorsque les enfants doivent, de façon autonome, exercer leur pouvoir, tel que rendre la justice. Il doit veiller en cas de litige dans la communauté à ce que son fils, devenu souverain, soit impartial et rende justice en tenant compte de l'intérêt de la communauté, de la réalité et des circonstances des faits ; mais aussi de la volonté des dieux. Enfin, il aide ses enfants au respect des normes d'initiation, des tabous et l'application des orientations, afin de faire le point au responsable de l'encadrement.

En définitive, la majorité des jumeaux et les membres de la communauté pygmée (94,5%) pensent que les rites gémellaires leur sont bénéfiques et permettent de conserver leurs coutumes auxquels ils sont fermement attachés. Les 5,5% qui pensent autrement sont victimes du processus d'acculturation par les bantous à travers la modernité, la mondialisation et la scolarisation pensent-ils.

6.2. Par les peuples bantoues (majoritaires)

Au regard des nombreuses situations qui rendent les bantous dépendants des pygmées, la gémellité est le phénomène le plus déterminant. Cette dépendance remonte à des temps immémoriaux, depuis la rencontre des deux communautés. En outre, les pygmées demeurent la source des multiples rites initiatiques qui rythment la vie coutumière des bantous qui les redoutent et reconnaissent que seuls les pygmées conservent les versions authentiques. En effet, malgré l'émancipation apparente des bantous, leur modernité et leur nombre écrasant, les pygmées sont un trésor culturel, maîtres des pratiques rituelles et des mystères de la forêt. Derrière la façade trompeuse d'une relative uniformisation de mode de vie bantous et des pygmées, ces derniers restent très attachés à l'organisation communautaire et aux fondements claniques, de leur vie, fondement de la vie collective et intégratrice de l'homme.

6.3. Par les gouvernants

Les données du rapport du Congo au Comité international des droits de l'enfant (2005), de l'enquête sur les connaissances, attitudes et pratiques des peuples autochtones ou pygmées en matière de prévention du VIH/SIDA et leur accès aux services sociaux de base (UNICEF, 2007), de l'analyse de la situation des enfants et des femmes autochtones au Congo (UNICEF, 2007) ainsi que celles du plan d'action issu des travaux du premier forum international des peuples autochtones de la forêt d'Afrique centrale (FIPAC, 2007) et de l'atelier de consultation nationale sur l'amélioration de la qualité de vie des peuples autochtones qui a déploré, entre autres la pratique des rites gémellaires, ont confirmé l'extrême vulnérabilité des peuples autochtones.

Pour résoudre ces problèmes, le gouvernement congolais avec l'appui de ses partenaires du système des Nations Unies dont l'UNICEF, a ouvert un grand chantier portant sur la documentation de la question autochtone, la mise en place d'un paquet d'interventions pour

l'accès des autochtones aux services sociaux de base, l'appui à la création du réseau national des peuples autochtones du Congo (RENAPAC) et l'élaboration en cours d'un cadre législatif protégeant les droits des peuples autochtones.

La réponse nationale, bien que pertinente, n'a pas encore apporté les fruits escomptés en raison, du moins de la faible diversification des interventions et des partenaires, si non de l'absence d'une véritable politique nationale en faveur de ces peuples.¹⁰

Le discours officiel déplore ce phénomène de marginalité des pygmées et les conséquences néfastes des rites gémellaires. Mais paradoxalement, certains gouvernants recourent aux pratiques magico religieux en cas de maladie incurable ou lorsqu'ils veulent accéder ou se maintenir à des postes de responsabilité.

Conclusion

Les rites gémellaires des pygmées ont révélé l'existence des objets de cultes, des lieux de cultes et les rites que seuls les prêtres maîtrisent. Les rythmes de la gémellité permettent de lire et de reconstituer les séquences de la formation, de l'initiation et de la sacralisation de l'homme. Le jumeau se façonne dans un environnement magico religieux qui, du sevrage d'avec la mère s'échelonne de l'enfance à la mort.

Nous avons découvert que les rites gémellaires, qui commencent dès leur naissance et qui se réalisent en trois étapes nécessaires sont accompagnées d'épreuves dures et douloureuses, quelquefois mortelles. Ils préparent les jumeaux à la vie sauvage, à une élévation progressive qui se conclut par l'accumulation des expériences, à la formation de l'esprit, à la formation qualitative et positive. Ces rites les servent jusqu'à ce qu'ils deviennent des hommes mariés et des adultes accomplis.

De même, les pygmées sont les seuls qui ont démontré leur capacité de reproduire les mécanismes de cohésion sociale et de la gestion orthodoxe du legs culturel dont les traits distinctifs sont perceptibles chez les bantous, leurs voisins et parents, depuis le temps des origines ou de leur rencontre historique. Dans la tradition pygmée, on ne se limite pas à proclamer l'essence divine des jumeaux, on s'efforce de l'encadrer, de la porter à sa destinée, à l'éclosion totale par une série d'initiations dont le but est de conduire à maturation la souveraineté et le génie social ou inventif des jumeaux, leur pouvoir et leur puissance pliés résolument au service de la communauté.

Par ailleurs, si les rites gémellaires ont des aspects positifs, ils sont rattrapés par les aspects négatifs dont l'infanticide qui suscite le mécontentement et l'indignation des peuples voisins et de la communauté internationale.

D'ailleurs ces rites résistent encore aux multiples influences de la modernité dont sont victimes les gouvernants et les bantous qui vacillent entre la modernité et la tradition.

Au demeurant les pygmées continuent à être considérés comme des reliques de populations primitives qu'il s'agirait d'étudier, de sauver, de préserver, d'assimiler, de visiter.

Les chercheurs intéressés par la question de l'infanticide pourraient approfondir les études sur la différence des coutumes pygmées et celles des bantous afin d'en établir les lignes de partage.

¹⁰ Atelier de consultation nationale sur la qualité de vie des peuples autochtones, Brazzaville, décembre 2007.

BIBLIOGRAPHIE

- BISSENGUE (V) : Contribution à l'histoire ancienne des pygmées,
www.sangonet.com/hist/FischHistoire/Pygm/ContribHAPygm-VB_dspec.
- CENTRE NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (CNSEE), Banque Mondiale et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) : Enquête Congolaise auprès des Ménages (ECOM), Brazzaville 2005.
- CENTRE NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES (CNSEE) : Enquête Démographique et de Santé, Brazzaville 2005.
- CORNEVIN (R), Histoire des peuples de l'Afrique noire, Ed. Berger Levrault, Paris 1962.
- DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA SUISSE, 2007.
- Le rite gémellaire chez les Bongo du Niari forestier, Mémoire de maîtrise, FLSH, Brazzaville, 2003.
- POUTRIN (Dr) : Contribution à l'étude des pygmées d'Afrique, Paris, 1912.
- UNICEF : Atelier de consultation nationale sur l'amélioration de la qualité de vie des peuples autochtones, Brazzaville, novembre 2007.
- UNICEF : Rapport final UNICEF, donateur du projet d'amélioration des conditions d'accès aux services de base de la minorité pygmée en République du Congo, août 2004.
- UNICEF : Enquête CAP des peuples autochtones en matière de prévention du VIH/SIDA et leur accès aux services sociaux de base, Brazzaville, novembre 2006.

SOURCES ORALES

- Entretiens avec les notables pygmées dans les Départements de la Lékoumou et du Niari, 2003.
- Entretiens avec le Docteur Bienvenu MAKANGA, Médecin épidémiologiste, Sangha 2005.

